

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

ENTREPRISES DE MOINS DE 1000 SALARIÉS ET ENTREPRISES EN REDRESSEMENT OU EN LIQUIDATION JUDICIAIRE		ENTREPRISES DE 1000 SALARIÉS ET PLUS
CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE (CSP)	OUI	NON
CONGÉ DE RECLASSEMENT	NON	OUI